

CPIER 2023-2027 VOILET MOBILITES - MAQUETTE DETAILLEE (9/11/2023)

Secteur	Type d'opération	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage/Porteur de projet	Coût total prévisionnel CPIER 2023-2027 (M€)	Part prévisionnelle Etat				Part prévisionnelle VNF			Part prévisionnelle CNR		Part prévisionnelle Région BFC		Part prévisionnelle Région AURA		Part prévisionnelle Région Occitanie		Part prévisionnelle Région PACA		Part prévisionnelle FEDER indicative sur la base des enveloppes du POI FEDER		Part prévisionnelle autres financeurs (Métropoles, Départements, ...) + participation des MOA autres que VNF et CNR		Equilibre plan de financement	Vérif total	Année prévisionnelle convention de financement
					Financement Etat ports	Enveloppe MERS	TOTAL crédits Etat	%	Inscrit/contractualisé CPIER	Valorisé	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%			
Voilet portuaire du CPIER 2023-2027																												
Ports	Ports intérieurs	MeRS : actions transversales d'études et constitution d'un fonds d'intervention foncière P1*	Divers acteurs possibles en fonction des actions : Etat, CNR, VNF, Medlink, GPMM, ports intérieurs...	13,00		9,50	9,50	73,1%	0,45		3,5%	0,60	4,6%		0,0%	0,00	0,0%	0,0%	0,75	5,8%	0,50	3,8%	0,0%	0,0%	-1,20	91%	2023-2027	
Ports	Ports intérieurs	MeRS : actions transversales d'études et constitution d'un fonds d'intervention foncière P2*	Divers acteurs possibles en fonction des actions : Etat, CNR, VNF, Medlink, GPMM, ports intérieurs...	10,00				0,0%			0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-10,00	0%	2023-2027	
Ports	Ports intérieurs	Qualité de l'air et transition énergétique (stations d'avitaillement multi énergies, multi clients)*	Divers acteurs possibles en fonction des actions : VNF, CNR, Medlink ports de l'axe, Région AURA, Etat...	3,00	0,43		0,43	14,3%	0,20		6,7%	0,25	8,3%	0,17	5,7%	1,20	40,0%	0,0%	0,25	8,3%	0,50	16,7%	0,0%	0,00	100%	100%	2024-2027	
Ports	Ports intérieurs	Ports de Bourgogne-Franche-Comté : Modernisation des capacités de traitement de la plateforme de Pagny - Création d'un hub trimodal sur le port de Chalou - Modernisation de la plateforme de Mâcon	Gestionnaires portuaires	8,00	2,30	1,50	3,80	47,5%			0,0%		0,0%	2,60	32,5%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,60	20,0%	0,00	100%	100%	2023-2027	
Ports	Ports intérieurs	Port de Villefranche-sur-Saône	Gestionnaires portuaires	8,00	2,40	4,00	6,40	80,0%			0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	1,60	20,0%	0,00	100%	100%	2023-2027	
Ports	Ports intérieurs	Port de Lyon	CNR et futur sous-concessionnaire	44,03	7,17	1,58	8,75	19,9%			0,0%	13,00	29,5%		0,0%		0,0%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	22,29	50,6%	0,00	100%	100%	2023 (portiques) 2025-2027 (investissements sous-concessionnaire)	
Ports	Ports intérieurs	Port de Salaise-Sablons / Inspira	CNR et futur sous-concessionnaire	20,00	2,00	4,00	6,00	30,0%			0,0%	6,00	30,0%		0,0%	1,50	7,5%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	6,50	32,5%	0,00	100%	100%	2023 (projet ferroviaire) 2025-2027 (investissements sous-concessionnaire)	
Ports	Ports intérieurs	Port de Portes les Valence	CNR et futur sous-concessionnaire	6,00	1,20		1,20	20,0%			0,0%	1,00	16,7%		0,0%		0,0%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	3,80	63,3%	0,00	100%	100%	2025-2027	
Ports	Ports intérieurs	Port d'Arles	CNR et futur sous-concessionnaire	6,00	1,25		1,25	20,8%			0,0%	1,00	16,7%		0,0%		0,0%	1,25	20,8%	0,0%	2,50	41,7%	0,00	100%	100%	2023 (voie ferrée) 2025-2027 (investissements sous-concessionnaire)		
Ports	Ports intérieurs	Sites industriels-portuaires du Rhône hors sous-concessions portuaires publiques (dont sites du schéma portuaire lyonnais et ses territoires d'influence et du schéma de développement des sites portuaires fret du Rhône méridional...)	CNR Vienne Condrrieu Agglomération (Loire sur Rhône)	3,30	0,25		0,25	7,6%			0,0%	1,65	50,0%		0,0%	1,00	30,3%	0,0%	0,40	12,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,00	100%	100%	2023-2027	
Ports	Ports maritimes	Développement de la multimodalité - Report modal fluvial Interface fluviale sur les terminaux à conteneurs de Fos (voilet fluvial de l'interface)	GPMM	10,00	3,00	1,50	4,50	45,0%			0,0%	1,25	12,5%		0,0%		0,0%	2,00	20,0%	0,25	2,5%	2,00	20,0%	0,00	100%	100%	2023-2027	
Ferroviaire	Ferroviaire	Port sec : Aménagement d'un chantier de massification dans l'est lyonnais*	Divers acteurs possibles en fonction du site retenu : opérateurs de transport combiné, syndicats mixtes etc...	10,00	0,00	4,50	4,50	45,0%			0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-5,50	45%	2023 (lancement des études)	
TOTAL PORTUAIRE				141,33	20	26,575	46,575	33,0%	0,65	0	0,5%	24,75	17,5%	2,77	2,0%	3,7	2,6%	0	0,0%	4,65	3,3%	1,25	0,9%	40,29	28,5%	-16,70	88%	
Voilet fluvial du CPIER 2023-2027																												
Entretien et remise à niveau des ouvrages et cours d'eau																												
Voies Navigables	VNF	Modernisation des écluses et barrages de la Saône à grand gabarit (Pagny, Charnay, Dracé, Couson, Ormes)	VNF	12,70		2,00	2,00	15,7%	10,70		84,3%	0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,00	100%	2023-2027	
Voies Navigables	VNF	Modernisation et restauration (gestion sédimentaire et confortement des berges) du canal du Rhône à Sète	VNF et Région Occitanie	54,29				0,0%	20,00		36,8%	0,0%		0,0%	24,00	44,2%	0,0%	2,00	3,7%	0,00	0,0%	0,0%	-8,29	85%	2023-2027			
Voies Navigables		Etudes et travaux pour le développement du report modal maritimo-fluvial sur les canaux entre Martigues et Marignane*	à définir	à définir		0,20	0,20										0,20		0,10								2024-2027	
Développement de l'offre de services aux navigateurs																												
Voies Navigables	VNF	Gestion centralisée du trafic et téléconduite des écluses sur la Saône	VNF	14,70				0,0%	12,70		86,4%	0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	2,00	13,6%	0,0%	0,0%	0,00	100%	100%	2023-2027			
Voies Navigables	VNF	Réparation navale (Sacha) à Arles et création d'un nouveau site de déchargement sur l'axe Rhône Saône	CNR	2,50				0,0%	0,05		2,0%	1,95	78,0%		0,0%		0,0%	0,10	4,0%	0,40	16,0%	0,0%	0,00	100%	100%	2023-2027		
Voies Navigables	VNF	Création d'équipements et de services à terre pour les transporteurs de fret et création de postes de stationnement ou garages à bateaux et services associés	VNF	2,00	0,35	0,35	17,5%	1,50			75,0%	0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,15	7,5%	0,0%	0,0%	0,00	100%	100%	2023-2027			
Voies Navigables		Création d'équipements et de services à terre pour les transporteurs de fret et création de postes de stationnement ou garages à bateaux et services associés	CNR	9,00		2,00	2,00	22,2%			0,0%	4,50	50,0%		0,0%		0,0%	0,45	5,0%	1,25	13,9%	0,0%	-0,80	91%	2023-2027			
Voies Navigables		Modernisation des quais publics du Rhône et de la Saône	VNF et CNR	3,30		1,00	1,00	30,3%	0,40		12,1%	1,25	37,9%		0,0%		0,0%	0,0%	0,00	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,65	80%	2024-2027		
Voies Navigables		Aménagement des haltes fluviales sur la Saône (Vaise, Saint-Vincent, Saint-Antoine et Confluence)*	Sytral	3,00		0,38	0,38	12,5%			0,0%		0,0%		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,63	87,5%	0,00	100%	100%	2023-2025		
Accompagnement de la profession et soutien à la croissance des trafics																												
Voies Navigables	VNF	Dispositifs incitatifs pour le développement du trafic et de la cale	Acteurs économiques	10,00		1,00	1,00	10,0%	3,00	30,0%	2,00	20,0%		0,0%		0,0%	0,0%	1,20	12,0%	0,80	8,0%	2,00	20,0%	0,00	100%	100%	2023-2027	
Voies Navigables	VNF	Actions de formation du secteur fluvial	Région AURA ou autres acteurs	1,37				0,0%	0,07	5,4%	0,35	25,5%		0,0%	0,50	36,5%	0,0%	0,15	10,9%	0,30	21,9%	0,0%	0,00	100%	100%	2023-2027		
Voies Navigables	VNF	Développement des investissements privés en bord de voie d'eau au titre du PARM (outillages et quais)	Acteurs économiques	12,50	0,50	0,50	4,0%		3,75	30,0%	0,0%	1,13	9,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,50	4,0%	0,0%	6,62	53,0%	0,00	100%	100%	2023-2027		
Voies Navigables	VNF	Développement et verdissement de la flotte financée au titre du PAMI (accroissement de la cale, remotorisations, motorisations hybrides...)	Acteurs économiques	34,25				0,0%	6,00	17,5%	0,90	2,6%		0,0%		0,0%	0,0%	1,20	3,5%	1,75	5,1%	24,40	71,2%	0,00	100%	100%	2023-2027	
TOTAL FLUVIAL				159,61	0	7,425	7,425	4,7%	45,35	12,824	36,4%	10,95	6,9%	1,13	0,7%	0,5	0,3%	24	15,0%	3,8	2,4%	8,75	5,5%	35,645	22,3%	9	94%	
TOTAL PORTUAIRE et FLUVIAL				300,94	20	34	54	17,9%	46	12,824	19,5%	35,7	11,9%	3,9	1,3%	4,2	1,4%	24	8,0%	8,45	2,8%	10,0	3,3%	75,94	25,2%	26	91%	

Intitulé de l'opération	Précisions sur les opérations et projets Et commentaires	Objectifs du volet 2 transport fluvial du plan Rhône Saône 2021-2027 1-développer le secteur fluvial et améliorer l'ancrage territorial (gouvernance, promotion, prospection, innovations, formation, foncier) 2-moderniser les infrastructures fluviales et multimodales 3-accompagner la transition énergétique, écologique, numérique du transport fluvial et des ports
MeRS : actions transversales d'études et constitution d'un fonds d'intervention foncière P1*	- Appui technique à la définition d'une structure d'union des acteurs portuaires (MeRS/création d'un ensemble fluvio-maritime). Exemples d'actions : schéma directeur de l'axe, catalogue foncier, étude de potentiel conteneurs notamment au port de Valence, étude de reconversion du site de Berre Lyonnelle/Basel, aide au développement des filières fluviales (études, petits investissements), diagnostics d'écologie industrielle, convention zone d'échange à Fos, déploiement de SI CIS et d'un SI de gestion des escaliers fluviaux etc. - Constitution d'un fonds d'intervention foncière en fonction des résultats du schéma directeur (potentiel identifié : Pagny, Macon, Chalon, Loire sur Rhone, Salaise, Valence, Arles, Fos, Laudun L'ardoise etc.)	01, 03
MeRS : actions transversales d'études et constitution d'un fonds d'intervention foncière P2*	- Idem ligne ci-dessus. Phase 2 des actions MeRS. Coffinements à définir à la revue du CPIER en 2025	01, 03
Qualité de l'air et transition énergétique (stations d'avitaillement multi énergies, multi clients)*	En cours : étude de VNF avec l'IFPEN sur les besoins en nouvelles énergies de la flotte Rhône Saône à horizon 2050 (en fonction des différents systèmes propulsifs (moteur thermique, électrique ou hybride) et des vecteurs énergétiques (Gaz, GTL, biocarburants, hydrogène, biogaz)) Suite à envisager : mise en place des stations d'avitaillement en fonction des besoins identifiés par l'étude VNF = station multi-énergie et multi-modes afin d'alimenter également les tracteurs ferroviaires, les engins de manutention ou les PL dans les ports. Coordination de l'implantation à assurer sur l'ensemble de l'axe - étude de l'implantation des stations d'avitaillement + travaux des stations La MDA de ces opérations pourra être assurée par VNF, la CNR, l'Etat, Medlink, les ports ou d'autres acteurs en fonction des études et de la localisation des futures stations multi-énergie et multi-modes. Financements européens attendus à solliciter (appels à projet MIE)	03
Ports de Bourgogne-Franche-Comté - Modernisation des capacités de traitement de la plateforme de Pagny - Création d'un hub trimodal sur le port de Chalon - Modernisation de la plateforme de Mâcon	- Mise en œuvre du plan d'action du schéma de développement portuaire de la Saône en région BFC finalisé en 2022. Inscription d'un volume d'opérations compatible avec le calendrier de réalisation du CPIER 2023-2027. Portage et réalisation à organiser en lien avec les procédures de clôture des contrats portuaires en cours. - Projets d'infrastructures identifiés dans le schéma portuaire : - Pagny : aménagement d'une plateforme de manutention de conteneurs, aménagement d'une zone sécurisée dédiée aux matières dangereuses, aménagement d'une zone d'emportage de conteneurs, extension du quai public et création d'un nouveau quai fluvial en fonction de l'installation de nouveaux prospects - Chalon : extension du terminal à conteneurs (plateformes de manutention, voies ferrées, quai fluvial) -> objectif : faire de Chalon un hub logistique régional - Macon : allongement du quai public et extension des voies ferrées Le taux de cofinancement de la région BFC de 32,5% à un taux plafond, ce qui signifie que le taux réel sera défini lors de l'examen de chaque dossier. Dans colonne « autres » : 1,6M€ de participation pour les exploitants portuaires	02
Port de Villefranche-sur-Saône	- Réfection de la plateforme de manutention, amélioration du rejet et du traitement des eaux usées et pluviales du port = Phase 1 du projet. Opération prioritaire car structurelle pour le port qui a subi plusieurs fontis sur son quai. Modernisation/extension du port et implantation de nouveaux prospects avec aménagements des sites = Phase 2 Dans colonne « autres » : 1,6M€ de participation par l'exploitant	02, 03
Port de Lyon	- Travaux portés par le futur exploitant dans le cadre du renouvellement de la sous concession des terminaux à conteneurs du port de Lyon : projet T2 pour optimiser l'activité conteneur sur un unique terminal. Coût estimatif de 40M€. Financement du futur exploitant (estimé à 23M€) intégré dans la colonne « autres financeurs ». Une subvention maximale de la CNR de 17M€ est intégrée dans le plan de financement. Des subventions de l'Etat sont également prévues et pourront être mobilisées en fonction des projets qui seront présentés par le nouvel exploitant. Les financements publics de l'Etat devront être conformes au régime d'aide d'Etat sur les investissements dans les ports (donc superstructures déduites de l'assiette de subvention Etat) - Projets du port hors sous-concession portuaire (4M€) : création d'une voie ferrée électrifiée longue de 850 m sur le faisceau ferroviaire du port, réaménagement des voies routières de circulation et d'accès (dont porte de Gerland), revamping des portiques (hors financements Etat car hors régime d'aide d'Etat), embranchement ferroviaire et appontement fluvial de l'UTVE (études MOE et 1er travaux) et projets de réaménagement des accès aux portes de Gerland et Saint-Fons. La Métropole de Lyon financera les études pour les embranchements ferroviaires et fluviaux de l'UTVE pour un montant de 75 000€ ainsi que l'étude de réaménagement de la porte de Saint-Fons (indiquée dans la colonne « autres financeurs »).	02, 03
Port de Salaise-Sablons / Inspira	- Raccordement sud du faisceau ferroviaire du port au réseau ferré national et extension du faisceau (partie non engagée au précédent CPIER) estimé à 12M€. CNR a sollicité une demande de cofinancement au titre du Fonds de Transition Juste à hauteur de 5,6M€ (intégré dans la colonne « autres financeurs »). Le reste de l'opération sera cofinancé par la CNR et l'Etat. - Aménagement dans le cadre de la ZAC Inspira dont l'avenue du Port - Travaux par le futur exploitant dans le cadre du renouvellement de la sous concession du port public (Montant estimé de 6M€) : investissements nécessaires au développement de l'activité concédée et à l'aménagement d'une plateforme complémentaire de 3,6 hectares. Les montants d'investissements totaux et la contribution de CNR ne seront connus que fin 2023 à la remise des offres. Une subvention maximale de la CNR de 13M€ est intégrée dans le plan de financement. Des subventions de l'Etat sont également prévues et pourront être mobilisées en fonction des projets qui seront présentés par le nouvel exploitant. Les financements publics de l'Etat devront être conformes au régime d'aide d'Etat sur les investissements dans les ports (donc superstructures déduites de l'assiette de subvention Etat). Financement du futur exploitant intégré dans la colonne « autres financeurs ».	02, 03
Port de Portes les Valence	- Dans le cadre du renouvellement de la sous concession du port public, le sous-concessionnaire portera les investissements nécessaires au développement de l'activité concédée (Montant estimatif et provisoire : 6M€). Les montants d'investissements totaux et la contribution de CNR ne seront connus que fin 2023 à la remise des offres. - Financement du futur exploitant intégré dans la colonne « autres financeurs ». - Une subvention maximale de la CNR de 3M€ est intégrée dans le plan de financement. Des subventions de l'Etat sont également prévues et pourront être mobilisées en fonction des projets qui seront présentés par le nouvel exploitant. Les financements publics de l'Etat devront être conformes au régime d'aide d'Etat sur les investissements dans les ports (donc superstructures déduites de l'assiette de subvention Etat). Financement du futur exploitant intégré dans la colonne « autres financeurs ».	02, 03
Port d'Arles	- Port d'Arles - Dans le cadre du renouvellement de la sous concession du port public (en cours), le sous-concessionnaire portera les investissements nécessaires au développement de l'activité portuaire (dont le cas échéant le renforcement de la desserte ferroviaire interne et l'aménagement d'une plateforme complémentaire de 1,8 hectares (montant estimatif et provisoire de 6M€)). Les montants d'investissements totaux et la contribution de CNR ne seront connus que fin 2023 à la remise des offres). Une subvention maximale de la CNR de 3M€ est intégrée dans le plan de financement. Des subventions de l'Etat sont également prévues et pourront être mobilisées en fonction des projets qui seront présentés par le nouvel exploitant. Les financements publics de l'Etat devront être conformes au régime d'aide d'Etat sur les investissements dans les ports (donc superstructures déduites de l'assiette de subvention Etat). Financement du futur exploitant intégré dans la colonne « autres financeurs ». - Création d'une aérone voie ferrée sur le faisceau interne du port et d'un écran antibruit -> opération engagée sur le CPIER 2015-2022	02, 03
Sites industriels-portuaires du Rhône hors sous-concessions portuaires publiques (dont sites du schéma portuaire lyonnais et ses territoires d'influence et du schéma de développement des sites portuaires fret du Rhône méridional...)	Exemples de sites : Solaise Serezin Ternay, Loire Saint-Romain, Bourg les Valence, Montélimar, Bollène, Mondragon, Laudun L'ardoise, Avignon le Pontet, Avignon Courtille, Tarascon, Beaucaire Exemples de projets : - Loire sur Rhône : Appel à projets lancé dont reconfiguration d'envergure avec un AAP de 11ha sur 2 parcelles -> prévoir travaux de création de voiries d'accès au foncier, réflexions en cours sur l'extension et l'aménagement de la gare de 11ha au nord du site portuaire - Laudun L'ardoise : étude prospective des trafics potentiels et d'aménagement lancée sur le site - Avignon le Pontet : Travaux de rénovation estacade. Prévoir investissements le Pontet hors sous-concession (terrain Total) : aménagement plateforme et quai - Avignon Courtille : Aménagement et développement d'une 1ère tranche de la plateforme fluviale. Aménagements liés à une implantation de logistique urbaine fluviale à Avignon Courtille, sur la période 2022-2032 (études)	02, 03
Développement de la multimodalité – Report modal fluvial Interface fluviale sur les terminaux à conteneurs de Fos (volet fluvial de l'interface)	- Projet d'extension du quai du terminal à conteneurs de Fos (Fos2XL) pour améliorer les capacités d'accueil et de manutention des barges et résorber les problèmes actuels de fiabilité des services fluviaux de conteneurs sur l'axe : études et lancement des premiers marchés de travaux - Déploiement d'un logiciel de gestion des escaliers fluviaux, projet de l'axe, priorisé à l'occasion de l'étude d'optimisation des barges à Fos. Un tel outil permettra d'améliorer la fluidité des escaliers sur les terminaux maritimes et de passer ainsi d'une logique d'exploitation relativement artisanale (téléphone) à une dynamique d'industrialisation du processus de gestion des escaliers fluviaux. - Dans colonne « autres » participation du MOA, le GPMM=2M€	02, 03
Port sec : Aménagement d'un chantier de massification dans l'est lyonnais*	- Priorité identifiée dans le rapport de mission MeRS : création d'un nouveau chantier de transport combiné rail/roule dans l'est lyonnais en lien avec les grands projets ferroviaires lyonnais (CFAL, accès Lyon-Turin, nouveau franchissement du Rhône, etc.) afin de développer le report modal ferroviaire. La Métropole de Lyon participera au cofinancement des études à hauteur de 13,5 %.	02
à niveau des ouvrages et cours d'eau		
Modernisation des écluses et barrages de la Saône à grand gabarit (Pagny, Charnay, Dracé, Couzon, Ormes)	VNF : importante maintenance sur 10 ouvrages (barrages/écluses) 8 en AURA et 2 en BFC (clapets des barrages, verrous)	02
Modernisation et restauration (gestion sédimentaire et confortement des berges) du canal du Rhône à Sète	Proposition de plan de financement sur la base du principe de financement acté à l'occasion du COPL du 19 mai 2022, présidé par le préfet d'Occitanie en présence de la Région Occitanie et de VNF: cofinancement paritaire entre VNF et la Région Occitanie sur la totalité du CPIER Rhône-Saône 2021-2027. Le mandat 2023-2027 prend en compte les sommes déjà engagées par les partenaires dans le cadre du mandat complémentaire 2021-2022 (actions urgentes prises en charge à hauteur de 5,35M€ par VNF et 1,012M€ pour la Région Occitanie). Opération sous MOA VNF sauf casier de dragage du port de Sète sous MOA Région Occitanie (7M€ de coût). Colonne autres financeurs : inclut la participation des départements (Gard et Hérault) et les cofinancements à rechercher notamment auprès de l'Union européenne (nouvelle candidature à l'AAP MIE à prévoir pour les travaux). La participation du CD Gard pourrait s'élever à 1 425 000€ sous réserve de confirmation.	02
Etudes et travaux pour le développement du report modal maritime-fluvial sur les canaux entre Martigues et Marnage*	Actions issues des conclusions du schéma de développement des ports fret du Rhône méridional réalisé en 2023. Des potentialités de trafics, report modal de la route vers le transport fluvial, ont été identifiées au sud de l'étang de Berre avec des chargeurs du BTP et des exploitants de carrières. Les enjeux doivent être précisés pour déterminer précisément les opportunités puis identifier, en fonction, les besoins de travaux (dragage, nouvelle estacade, réfection de berges...) : cette ligne de financement vise à financer les études et les travaux nécessaires à ces projets.	02
de l'offre de services aux navigateurs		
Gestion centralisée du trafic et téléconduite des écluses sur la Saône	- Mise en place du PCC (Poste de commande Centralisé) Cofinancement FEDER/POI+ d'autres cofinancements seront recherchés auprès des collectivités. Mise en service prévue en 2027.	03
Réparation navale (Sacha) à Arles et création d'un nouveau site de déchargement sur l'axe Rhône Saône	- site de SASHA : création d'un poste d'attente à l'aval du site de la SASHA (et déplacement de 4 épaves) Nouvelle installation électrique pour évolution de puissance / étude d'optimisation du traitement des eaux industrielles et incendies - étude d'opportunité d'un nouveau site de déchargement sur l'axe (cofinancement de VNF)	01
Création d'équipements et de services à terre pour les transporteurs de fret et création de postes de stationnement ou garages à bateaux et services associés	- Mise en œuvre du schéma des stationnements et services à terre réalisé par VNF et la CNR en 2020. Services à terre : branchement à quai, recharge électrique, alimentation en eau, station de vidange des eaux usées des bateaux, système de récupération des déchets... - Besoins en postes de stationnement pour nuit et journée et postes d'attente/garage d'écluses pour la nuit avec services associés (apportement, passerelles, débarcadère à véhicules et services à terre (eau, électricité, avitaillement...)) - Besoin important, demande forte des navigateurs. Potentiels nombreux projets sur 2023-2032. Sites envisagés : Fleurville, Villefranche (300k€), Lyon (2025-2027) quai Alterna en face de Rambaud	02, 03
Création d'équipements et de services à terre pour les transporteurs de fret et création de postes de stationnement ou garages à bateaux et services associés	- Mise en œuvre du schéma des stationnements et services à terre réalisé par VNF et la CNR en 2020 Services à terre : branchement à quai, recharge électrique, alimentation en eau, station de vidange des eaux usées des bateaux, système de récupération des déchets... - Besoins en postes de stationnement pour nuit et journée et postes d'attente/garage d'écluses pour la nuit avec services associés (apportement, passerelles, débarcadère à véhicules et services à terre (eau, électricité, avitaillement...)) - Besoin important, demande forte des navigateurs. Potentiels nombreux projets sur 2023-2032. Opération identifiée et engagée : la requalification de la façade fluviale du Port Saint-Louis, 1ère porte d'entrée sur le bassin fluvial Rhône Saône (hors passage GPMM) = rénovation des quais et installation de services à terre (études et travaux estimés à 4M€)	02, 03
Modernisation des quais publics du Rhône et de la Saône	- Pour la CNR, quais concernés : quais Rhône 3 au Port de Lyon, le quai de Montélimar et le quai de Beaucaire (1,2M€) pour un coût de 2,5M€. Quais VNF concernés (notamment par les projets de logistique urbaine fluviale) : préserver les quais existants (réfection des sols et accès Arloing et Fulchiron), développer et faire émerger des quais dédiés / mixtes avec potentiellement la création d'un ponton / plateforme sur le quai Augagneu	02, 03
Aménagement des haltes fluviales sur la Saône (Vaise, Saint-Vincent, Saint-Antoine et Confluence)*	- Aménagement des 4 haltes fluviales pour la mise en place d'une première ligne de navettes fluviales TCL sur la Saône par Sytral Mobilités. Les aménagements doivent notamment permettre : - l'accostage / amarage des navettes sur des pontons existants et/ou à créer et/ou à remplacer) ou directement à quai suivant la configuration de chaque site (notamment remplacement de 30ml du ponton existant à Vaise Industrie, création d'un ponton flottant dans l'encoche du quai Saint-Antoine, remplacement du ponton existant pour la halte confluence et mise en œuvre d'un ponton de 95ml pour le remisage des navettes dans la darse confluence) - un accès PMR via des passerelles d'accès, pendant les périodes d'exploitation des bateaux - l'attente des usagers dans des abris dédiés - le rechargement électrique des bateaux Financement du Sytral et de la Métropole dans la colonne « autres financeurs »	
Profession et soutien à la croissance des trafics		
Dispositifs incitatifs pour le développement du trafic et de la cale	Volet A et B du PARM, Régime RDI, aides financières à la boîte/manutention, développement de la cale du bassin, transfert de bateaux...	01,03
Actions de formation du secteur fluvial	Bateau école du lycée des Catalins à Montélimar (rétrofit H2 +rallonge de la région PACA pour le financement de la construction, réaménagement extension de l'appontement d'Ançône), outils pédagogiques dont simulateur de navigation etc.	01
Développement des investissements privés en bord de voie d'eau au titre du PARM (outillages et quais)	Volet C du PARM taux de financement VNF de 25 à 50 %	02
Développement et verdissement de la flotte financée au titre du PAMI (accroissement de la cale, remotorisations, motorisations hybrides,...)	PAMI = soutien aux transporteurs, maximum 40 % de fonds publics.	03
TOTAL FLUVIAL		
TOTAL PORTUAIRE et FLUVIAL		